

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme BORSATO et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 13 décembre 2012

Publié le 21 décembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François DESEILLE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Association "Entreprendre pour apprendre" - Demande de subvention 2013

L'association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", va permettre aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

Afin de poursuivre ce dispositif au sein des établissements scolaires, l'association a transmis à la Communauté d'Agglomération dijonnaise, une demande de subvention d'un montant de 2 500 € par exercice, pour les périodes 2011-2012 et 2012-2013. Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être ;

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

A titre indicatif, pour l'année 2010-2011, 12 mini-entreprises ont été créées dont 5 à Dijon.

Pour mémoire, la Communauté d'Agglomération a accordé en 2009, une subvention de 5 000 € à cette association et 2 500 € pour l'année 2011-2012.

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 € pour l'année 2012-2013 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 2 500 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2013.

2010/2011 2011/2012 2012/2013

2010/2011 2011/2012 2012/2013

CHARGES	Montant	Montant	Montant	PRODUITS	Montant	Montant	Montant
ACHATS				SUBVENTION PUBLIQUE			
Fournitures administratives	1 315 €	1 500 €	1 500 €	CRB (emploi tremplin)	6 733 €	18 000 €	18 000 €
petit équipement	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Ville de Dijon		2 000 €	2 000 €
				Pôle Emploi (Contrat Aidé)			10 000 €
				Conseil Régional (fonctionnement)		10 000 €	10 000 €
				CG (3 départements)		4 500 €	4 500 €
				Grand Dijon		2 500 €	2 500 €
				Grand Chalon		2 500 €	2 500 €
	2 815 €	3 000 €	3 000 €		6 733 €	39 500 €	49 500 €
SERVICES EXTERIEURS				SUBVENTION PRIVEE			
Location véhicule	3 857 €	4 500 €	5 000 €	Participation CCI en nature	14 500 €	14 500 €	14 500 €
Location immobilière	9 000 €	9 400 €	9 500 €	Caisse des Dépôts		6 000 €	6 000 €
entretien	400 €	450 €	500 €				
	13 257 €	14 350 €	15 000 €				
Autres Services Extérieurs							
Honoraires comptable	2 088 €	2 100 €	2 200 €	Fondations (Caisse d'Epargne)		4 000 €	5 000 €
Déplacement	3 250 €	4 500 €	6 000 €	Taxe d'Apprentissage			7 000 €
Affranchissement	800 €	1 000 €	1 000 €	Subvention privée			
Téléphone et liaison				(Adecco, MEDEF, CGPME...)		4 500 €	7 500 €
informatique	2 440 €	2 440 €	2 440 €				
Réception (dont salon régional)	1 708 €	2 000 €	2 500 €				
Communication, imprimés	227 €	1 020 €	1 100 €				
Services Bancaires	106 €	100 €	100 €				
Cotisations	2 080 €	3 450 €	5 400 €				
Concours régional (dont							
transport)		3 500 €	3 990 €				
5 ans EPA Bourgogne		6 000 €					
	12 699 €	26 110 €	24 730 €		14 500 €	29 000 €	40 000 €
CHARGES DE PERSONNEL				AUTRES FINANCEMENTS			
Salaires	16 907 €	20 500 €	35 600 €	participation établissements	2 380 €	6 900 €	10 800 €
				participation établissements			
Cotisations URSSA + Retraite	13 158 €	13 100 €	25 000 €	concours	1 003 €	1 610 €	2 880 €
Formation professionnelle		700 €	700 €				
Medecine du travail	189 €	150 €	150 €				
	30 254 €	34 450 €	61 450 €		3 383 €	8 510 €	13 680 €
AUTRES CHARGES				ADHESIONS COTISATIONS			
				Adhésions à l'association	550 €	900 €	1 000 €
					550 €	900 €	1 000 €
				Divers produits financiers	174 €		
TOTAL CHARGES	59 025 €	77 910 €	104 180 €	TOTAL PRODUITS	25 340 €	77 910 €	104 180 €
				Résultat d'exploitation	-33 685 €	0 €	0 €